



N° 1 / 2011

Les mille sources de la Colère

JANVIER 2011

**2010 derrière nous, ne pas se résigner, continuer à lutter !
Faire de 2011 une année de reconquêtes sociales !**

Incapables de sortir des dogmes libéraux, les gouvernements des États de l'Union européenne et du G20 durant l'année 2010 ont appliqué les uns après les autres des plans de rigueur et d'austérité d'une rare violence :

- ↪ Réduction drastique des dépenses publiques et des aides sociales,
- ↪ Réduction des emplois publics, baisse de la rémunération des agents publics,
- ↪ Mise en oeuvre d'une fiscalité au service des classes sociales les plus riches.

Les méthodes appliquées relèvent de la saignée sociale, elles sont d'autant plus injustes qu'elles préservent les acquis d'une minorité : aucune politique publique n'envisage une réduction des inégalités, tandis que les allègements de « charges » sociales et fiscales des entreprises sont toujours d'actualité.

En France, la contre réforme des retraites s'inscrit dans un vaste mouvement de recul des solidarités et des protections sociales. Le code des pensions et le statut des fonctionnaires restent encore une des cibles principales des attaques du gouvernement. Pourtant le mouvement social autour de la contre réforme des retraites a mis à jour le ras-le-bol de la majorité des Français face à une politique sociale toujours plus injuste dont ils ont maintenant acquis la conviction qu'elle va à l'encontre de l'intérêt général. C'est sur cet engagement des citoyens et sur cette prise de conscience collective que nous devons pour cette nouvelle année nous appuyer, afin d'obtenir de nouvelles conquêtes sociales au bénéfice du plus grand nombre. C'est sur cette avancée que nous pourrons gagner sur nos revendications au sein de la DGFIP, garantissant ainsi l'amélioration de nos conditions de vie professionnelle et personnelle.

Vous pourrez compter sur la CGT Finances Publiques de notre département, dans toutes les instances où elle représente et défend les personnels mais aussi dans la lutte, pour sauvegarder et améliorer les droits et garanties collectives. Vous pourrez compter sur la CGT pour faire de l'année 2011 une année « utile » pour gagner de nouvelles conquêtes sociales. La CGT Finances Publiques vous souhaite à vous et à vos proches une très bonne année riche de luttes et de succès !

Des vœux toujours des vœux !

Le département de la Corrèze faisant partie des derniers des Mohicans qui n'ont pas encore fusionné leurs directions, nous aurons cette année encore droit à des vœux conjoints. Mais que diable vont-ils donc pouvoir nous souhaiter ?...

Sans doute un peu de courage pour travailler deux ans de plus avant de pouvoir ouvrir nos droits à la retraite. Avec une attention particulière pour la catégorie C dont l'effectif du département sera réduit de 13 unités à compter du 1er

septembre prochain. Que ceux qui restent continuent de ramer pour justifier les primes confortables des offreurs de galettes !

Peut-être également bon courage aux agents de Bugeat et Sornac auxquels on a demandé beaucoup d'heures supplémentaires pour terminer en temps et en heure les travaux liés à la fermeture et auxquels on propose maintenant de travailler dans des conditions de sous-effectifs alarmantes. Comme on ne leur propose pas de rattraper toutes les heures faites pour le service public à fond perdu, ils auront sans doute droit à une part de galette supplémentaire.

Encore une part pour les agents de la trésorerie de Malemort qui doivent jongler avec deux agents en moins sur deux sites distants de près de 30 km. Et une autre pour ceux de la trésorerie de Brive-ville entassés dans une salle commune encombrée de dossiers et bruyante à souhait, sans oublier les trois collègues de Larche qui prie le ciel pour rester sur leur lieu de travail.

Une part de plus aussi pour les agents de la conservation des hypothèques de Tulle qui vont travailler de février à septembre sans chef de contrôle et avec un sous-effectif qui va aggraver la situation déjà difficile de ce service. Aide toi, le ciel t'aidera...

Une bonne santé aux agents de l'accueil du SIP de Tulle qui en auront bien besoin depuis qu'ils sont condamnés à travailler dans des locaux certes neufs mais froids, bruyants et sans la moindre confidentialité pour les contribuables....

Enfin, la fève doit revenir aux collègues auxquels on a demandé d'être présents le 31 décembre dernier et qui se sont aperçus ce jour là que tous les chefs étaient... en congés !

Mais il est plus probable que ces cérémonies de vœux revêtent un caractère plus conventionnel et que l'on reste donc sur des lieux communs qui ne fâchent personne. Malgré cela et parce que nous connaissons tous l'envers du décor, il se peut que la galette ait ce jour là un goût amer.

C'est pour cette raison que la CGT Finances Publique de la Corrèze s'abstiendra de trinquer avec les responsables de cette situation.

Des CAPL pour quoi faire ?...

Le mouvement local des agents C de la filière fiscale au 1er janvier a été encore une fois pour la direction, l'occasion de montrer à quel point elle était prête à bafouer les droits des agents.

Cela a commencé par l'existence même de ce mouvement que la Directrice des services fiscaux ne souhaitait pas organiser au simple motif qu'elle avait le droit de ne pas le faire... une vision bien réductrice des droits et garanties collectives. Non contents de voir leurs emplois supprimés par wagons entiers, le peu d'agent C qui restent pour faire le boulot se voyaient ainsi privés d'une possibilité de mutation. Quand aux agents arrivant de l'extérieur du département, ils auraient reçu une affectation provisoire au bon vouloir du maître de cérémonie sur on ne sait quels critères.

Grâce à l'intervention conjointe de plusieurs organisations syndicales, cette CAP a finalement eu lieu. C'est pour nous le meilleur moyen de donner le maximum de garanties aux agents dans leur affectation : en établissant la liste des postes vacants, en faisant la publicité de cette liste auprès de l'ensemble des collègues concernés et en affectant les candidats à ces postes sur des critères objectifs et reconnus de tous, on satisfait tout le monde et on écarte de fait les obscures tentations clientélistes qui pourraient apparaître d'un côté ou de l'autre.

Mais c'était sans compter sur l'imagination débordante de la dame de fer qui exhuma in extremis une règle poussiéreuse et oubliée de tous (la dérogation à la règle de l'ancienneté dans les mouvements locaux pour raison de service) pour satisfaire les caprices d'un chef de service qui préfère « faire son marché » plutôt que de laisser se dérouler les règles en usage.

Finalement, après plusieurs errements grand-guignolesques dont la direction n'est pas sortie grandie, le mouvement définitif a bien eu lieu en respectant strictement la règle de l'ancienneté.

C'est une victoire pour la CGT Finances Publiques qui s'est battue énergiquement pour que ce résultat soit atteint. Les agents de la DGFIP méritent mieux qu'une foire aux bestiaux, qu'on se le dise !

Le retour de la galette.

Comme chaque année, c'est avec grand plaisir que la section corrézienne de la CGT Finances Publiques se plie à la tradition et invite tous ses adhérents et sympathisants (actifs et retraités) à déguster une galette revendicative :

- ↪ Ussel : jeudi 13 janvier à 16h (salle de réunion)
- ↪ Tulle : lundi 17 janvier à 16h (local synd cité – 7ème étage)
- ↪ Brive : Mardi 18 janvier à 16h (Centre des Finances Pub. 3ème étage)

Une HMI sera déposée sur chacun de ces sites pour que tous, adhérents et sympathisants de la filière fiscale ou de la filière gestion publique puissent y participer.

Cette année encore la tombola de la CGT Finances Publiques a été une réussite. Nous remercions l'ensemble des agents qui, par leur contribution, ont participé à ce succès. Le millésime 2010 aura vu se distinguer deux chanceux : Annick Conti (N°3671) et Sébastien Urtizbera (N°3701).

Ils recevront chacun dans les prochains jours un panier garni.
